



**ARRÊTÉ N° 10/2023 PORTANT RÉGLEMENTATION
TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT**

Le Maire,

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment l'article 25,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,
Vu la demande formulée le 19 juin 2023 par l'entreprise SIRS - 4 rue des Pêcheurs - 67201 ECKBOLSHEIM pour le compte de l'Électricité de Strasbourg,
Vu les travaux de nouveau raccordement avec fouilles du 26 juin 2023 au 5 juillet 2023 sur la rue Principale et la D60 à OLWISHEIM pour le collectif Le Landhof 27 rue Principale 67170 OLWISHEIM,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des intervenants et des usagers lors de cette intervention,

ARRÊTE

Article 1 : Dans le cadre des travaux de nouveau raccordement avec fouilles du 26 juin 2023 au 5 juillet 2023 sur la rue Principale et la D60 à OLWISHEIM pour le collectif le Landhof 27 rue Principale 67170 OLWISHEIM pour le compte de l'Électricité de Strasbourg,

- la circulation est alternée dans les deux sens de circulation et réglementée par feux tricolores,
- le stationnement des véhicules légers et des poids lourds est interdit dans l'emprise du chantier,
- les piétons seront déviés sur le trottoir d'en face,
- l'empiétement sur chaussée autorisé est de 1 mètre.

Article 2 : Les panneaux réglementaires de signalisation et de déviation seront installés par l'entreprise SIRS.

Article 3 : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Haguenau-Wissembourg
- Madame Valérie CLAVEL, Responsable de l'Unité Technique du Conseil Départemental du Bas-Rhin de Haguenau
- Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Brumath
- L'entreprise SIRS
- Le collectif le Landhof
- Pour affichage

Fait à Olwisheim, le 23 juin 2023

Le Maire,

Alain RHEIN

